



Morgan VINCENT
Co-secrétaire Départemental du SNUipp de l'Ain,
à Mme. la Directrice Académique de l'Ain

Bourg en Bresse, le vendredi 21 septembre 2018

Objet : ordre du jour de la CAPD du 25 septembre 2018

Madame la Directrice Académique,

Nous souhaitons ajouter en questions diverses :

1. Situation des ressources humaines du département : surnombre ou déficit ? de combien d'ETP ? Nombre de recrutement de contractuels enseignants envisagés ?
2. Quel est le nombre de TR (ZIL et ZR) par circonscription à cette rentrée.
3. Communication des listes de PE en activité, de PE à la retraite depuis le 1.09.2018 et de PE en congé de formation professionnelle.
4. Demande d'un planning mensuel de décharges des directeurs de 2 ou 3 classes.
5. Demande de communication des secteurs d'intervention des RASED
6. Dématérialisation des fiches de paie : l'arrêté du 30 juillet 2018 du Ministre de l'Éducation nationale institue la mise à disposition et la conservation sur support électronique des bulletins de paie. Quid de la mise en place des espaces numériques nécessaires, de l'édition d'une circulaire départementale donnant toutes les explications nécessaires : procédure d'accès, demandes d'envoi papier ... ?
7. Combien de postes d'AESH-CUI vacants (sans AVS) ? Combien d'enfants sont ainsi impactés ? Détail des procédures d'entretien professionnel ayant abouti à des non renouvellements d'AVS
8. Edition du guide « TR » : quand est prévue sa diffusion ?
9. Demande de transmission du tableau récapitulatif des heures d'APC à effectuer en fonction des cas particuliers
10. IFF et Frais réels pour les PES : le SNUipp-FSU 01 demande à ce que soit réétudiée la possibilité offerte par le décret de 2006 de faire bénéficier aux stagiaires la totalité des frais réels (frais kilométrique ET frais de stage)
11. Quand aura lieu l'inscription aux animations pédagogiques ?

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de mes sentiments dévoués à la défense du service public d'éducation et de ses personnels.

Pour le SNUipp01 , Morgan VINCENT, co-secrétaire départemental